
JOHANNESBURG – Session du GAC sur les politiques relatives aux nouveaux gTLD

Mercredi 28 juin 2017 – 08h30 à 09h30 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER: Merci. S'il vous plait prenez une place, nous allons continuer avec notre séance numéro 16 consacrée à un point très important appelé les politiques sur les nouveaux gTLD.

Vous avez reçu un document par rapport à cette question, et notre secrétariat 1.0 à côté de moi va vous passer en revue les éléments les plus importants de ce document.

TOM DALE: Merci. Je sais qu'il y a d'autres façons d'appeler le secrétariat, qui pourraient être un peu plus intéressantes, par exemple 007 ça me plairait, mais bon.

THOMAS SHCNEIDER: Peut-être qu'on pourrait dire 1.007.

TOM DALE: Très bien. Bon, bonjour à tous. Le document que nous avons préparé pour cette question qui devient de plus en plus

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

importante dans le programme de l'ICANN, couvre plusieurs domaines.

L'implication du GAC d'un côté, dans le travail en cours au sein de la communauté par rapport aux politiques à développer pour les nouveaux gTLD. Donc le document souligne un certain nombre de questions qui pourraient être intéressantes pour le GAC.

Nous allons passer en revue ces questions que vous voyez sur l'écran, et ensuite nous allons revenir à des suggestions que nous faisons pour avoir une implication plus importante dans ce travail.

Donc les questions sur lesquelles nous avons travaillé, où nous avons pu identifier dans le groupe de travail qui s'occupe des séries ultérieures des nouveaux gTLD sont ici.

Le premier concerne le fait de savoir s'il devrait y avoir une nouvelle série de nouveaux gTLD, une deuxième série, une troisième série, ou bien s'il devrait y avoir un autre mécanisme pour avoir un certain processus continu, au lieu de mettre en place cela sous forme de séries.

Cette question intéresse certains membres du GAC en ce sens qu'il pourrait y avoir une espèce de mécanisme de premier arrivé/premier servi. Il y a eu, il y a un certain nombre de

dialogues entre les membres qui s'occupent de ce PDP et l'organisation ICANN concernant le travail de préparation que l'ICANN pourrait faire pour être prêt à la libération des nouveaux gTLD. Donc si vous voulez, si vous êtes intéressés, ce serait intéressant de participer à ce travail préparatoire, ou à cette discussion sur le travail préparatoire.

La deuxième question concerne la question de savoir si l'on devrait établir différentes catégories de TLD. Il y a eu un avis du GAC, ou un point de vue du GAC dans le communiqué de Nairobi, il y a 7 ans.

Ensuite, le point suivant concerne la prévisibilité du cadre et l'implication de la communauté dans le contexte des discussions du PDP. LA prévisibilité inclut des références à l'avis du GAC, au système d'alerte précoce du GAC qui a été mis en place pour la dernière série, et des moyens d'impliquer la communauté, y compris le GAC pour résoudre les problèmes qui sont identifiés, afin d'intervenir le plus en amont possible. Et cela en vue de l'intérêt des candidats et du procès en général.

Ensuite, l'autre point concerne les sauvegardes et l'intérêt public global. C'est une question problématique parce qu'il n'y a pas de définition accordée par rapport à ce terme d'intérêt public global, alors que l'ICANN est censé travailler pour l'intérêt public global.

Ensuite, une autre question sur laquelle le GAC s'est prononcé, mais qui n'a pas progressé beaucoup, c'est donc l'intérêt public global.

Le point suivant c'est les candidatures communautaires, le GAC a exprimé des inquiétudes par rapport à cette question à plusieurs reprises pour voir comment ce système de candidature communautaire pouvait être amélioré pour les séries futures.

La discussion par rapport à cette question n'a pas évolué de manière significative.

Ensuite il y a le travail des régions faiblement desservies. C'est un sujet sur lequel l'équipe de révision CCT s'est penchée également.

Et ensuite, l'autre point concerne les noms géographiques. Cette question n'a pas été abordée au niveau des groupes de travail, mais elle a été débattue pendant cette réunion à plusieurs réunions intercommunautaires.

Ces questions font l'objet de 4 pistes de travail organisées par le groupe PDP. Ils se sont réunis, le groupe de travail s'est réuni en face à face, mais également à travers des téléconférences toutes les deux semaines.

Le GAC a participé à ces processus.

Aux séances plénières du groupe il y a généralement quelques membres du GAC et moi-même qui surveillent le travail qui se fait. Mais pour les autres réunions, l'engagement du GAC ou la participation du GAC n'a pas été permanente.

Pour ce qui est de l'implication du GAC de manière plus régulière au niveau du groupe de travail PDP, nous suggérons certaines recommandations. On voit que les progrès n'ont pas été importants, et donc nous suggérons certaines recommandations dans ce document.

D'un côté réviser les personnes, c'est-à-dire revoir quelles sont les personnes chargées des différents sujets. Notre suggestion, essayer de distribuer de manière plus systématique le travail de suivi parmi tous les membres du GAC. Cela pourrait être utile. Et ensuite, essayer de trouver des moyens que des membres du GAC puissent participer aux réunions en face à face des membres de ces groupes de travail, car ces réunions en général sont en conflit avec nos réunions au sein du GAC. Un membre du GAC a justement dit hier qu'il avait raté une réunion du GAC parce qu'il était présent à une réunion d'un groupe de travail. Donc essayer de faire en sorte que les membres du GAC puissent disposer d'un peu plus de temps pour participer aux autres activités, comme celles qui sont mises en place par le groupe de travail PDP.

Voilà donc les aspects que nous couvrons dans ce document qui vous a été distribué.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup Tom de cet aperçu que vous nous avez donné par rapport à ce document. Je vais maintenant passer la parole aux membres du GAC pour voir s'ils ont des commentaires et pour commencer la discussion. L'Iran souhaite prendre la parole.

IRAN: Merci beaucoup. Bonjour à tous. Merci Tom de ce document que vous avez préparé.

C'est très utile pour les gens qui n'ont pas le temps de lire tout ce qu'il se passe ou participer à toutes les réunions qui ont lieu pour pouvoir faire un suivi de ce qu'il se passe.

Il y a 4 pistes de travail et il y a beaucoup de participation. Il y a peu de participation de la part du GAC, peu de ressources humaines ou peu de ressources tout court.

Mais il y a des questions importantes dont il faut tenir compte.

D'un côté il y a la question de séries ultérieures, pour voir si nous allons avoir un processus continu ou bien un processus que j'appellerais hybride. Nous allons bientôt discuter de la question

de la possibilité d'avoir un système du genre premier arrivé/premier servi. Nous savons, côté gouvernement, que ce type de système est très complexe. S'il n'y a pas suffisamment de capacités pour traiter ou pour mettre en place les procédures, il serait difficile de couvrir le grand nombre de candidats qui pourraient déposer leur candidature. On parle d'un millier de candidatures. Et ensuite, il pourrait y avoir des retards. Et le dernier servi pourrait ne jamais être servi. Cela pourrait être à l'origine de frustrations.

J'ai soulevé cette question au sein du groupe. Les gouvernements ont beaucoup d'expérience en ce sens, et donc je vous invite à participer à ce groupe aussi pour partager les expériences des gouvernements. Je pense que ce serait très utile de coordonner ce type de participation. J'insiste, ce serait important que les gouvernements puissent donner leur point de vu par rapport à ce système envisagé du premier arrivé/premier servi.

Ensuite, il y a la question du « pent-up », qui veut dire que quelqu'un peut avoir un plan, mais il n'y a pas la possibilité de le mettre en place. Et donc voilà, il y a des questions qui sont importantes, et ce serait important que le GAC participe à ces processus.

J'encourage donc les membres à prendre part à ces discussions.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup l'Iran. Y a-t-il d'autres commentaires ou des questions ? Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci Monsieur le Président. Bonjour à tous. C'est un travail énorme, et il y a beaucoup de questions à traiter dans ces 4 pistes de travail. C'est une difficulté, c'est défi pour les membres individuels du GAC de pouvoir participer à tout. Je me demande, et c'est l'un des objectifs ici d'ailleurs pour essayer de participer de manière plus efficace à ces groupes de travail pour en faire rapport à nos collègues du GAC.

J'apprécie les efforts de Tom qui a été très diligent et très efficace pour faire en sorte que l'on puisse être au courant de tout ce qu'il se passe, nous apprécions beaucoup ses efforts.

Je fais le suivi d'un autre PDP, du travail d'un autre groupe intercommunautaire sur la responsabilité. C'est difficile en termes de charge de travail et des opportunités que nous avons de participer. Au niveau national nous avons tous d'autres conflits d'agendas et nous avons également notre travail au sein de nos gouvernements. Il y a beaucoup de données très complexes, des échanges d'informations et il est difficile d'en faire un suivi et de comprendre quels sont les principaux enjeux.

Je pense que nous avons déjà une histoire au sein du GAC d'identification de personnes qui puissent diriger le travail de suivi qui est fait sur certaines pistes de travail.

Et je me demande parfois s'il se passait quelque chose par rapport aux candidatures communautaires, comment pourrions-nous être impliqués?

Je sais que les choses ne sont pas faciles en ce moment et je sais que le groupe de travail va, à un moment ou à un autre, se pencher sur les candidatures communautaires.

Il y a aussi la question des indicateurs qui est importante. Si vous voyez la documentation du PDP... Peut-être que je me dis, peut-être qu'il y a peut-être un moyen de créer une espèce de calendrier que l'on pourrait respecter pour que les responsables de suivre les différentes pistes de travail puissent être alertés dès qu'un sujet qui nous intéresse est traité au sein de ces groupes de travail.

On devrait établir une cartographie des différents points qui sont traités avec un calendrier associé afin de voir qui au sein du GAC, serait le participant le plus efficace pour participer à ces discussions et en faire un rapport aux autres membres du GAC.

Tom, peut-être que vous avez des idées ? Pourrait-on établir une correspondance entre les différents sujets qui sont débattus, le

plan de travail du PDP, et ensuite pourrait-on peut-être partager cette information au sein du GAC pour établir qui serait responsable de suivre quelle piste de travail. De cette manière, on pourrait s'assurer que nous couvrons tous les sujets qui nous intéressent et que nous pouvons établir une séquence de téléconférences auxquelles on pourrait participer pour en faire rapport après aux autres membres du GAC.

Est-ce que ce serait possible ? Qu'en pensez-vous ?

THOMAS SCHNEIDER: Merci Mark. Ca me rappelle que lors notre séance de l'ALAC, Sébastien Bachelet a dit, à juste titre, que tout le monde ne savait pas forcément ce que CBA voulait dire. Et personne n'a répondu. CBA, ça veut dire les candidatures communautaires. Sébastien est au courant bien entendu, mais il l'a dit pour mettre l'accent sur le fait que nous continuons à utiliser des acronymes alors qu'il peut y avoir des membres qui ne sont pas au courant de ces acronymes.

En ce qui concerne la communauté, nous avons Jeff Neuman ici qui est l'un des coprésidents de ce processus d'élaboration de politiques sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Peut-être que lui, qui travaille avec Avri Doria, pourrait nous dire où vous en êtes par rapport aux discussions sur les candidatures communautaires.

Jeff, pourriez-vous nous donner un petit peu plus d'informations sur cette cartographie qu'on aimerait établir par rapport aux pistes de travail qui sont en cours en ce moment, pour essayer de participer plus efficacement. Et est-ce que vous avez des idées par rapport à la façon dont le GAC devrait s'impliquer dans ces processus. Beaucoup de gens sont intéressés à faire un suivi de cette question de plus près. Mais la réalité nous montre que ce n'est pas si facile que le croyions.

Alors Jeff, peut-être que vous avez des idées par rapport à tout cela. Merci.

JEFF NEUMAN:

Merci beaucoup de me permettre d'être ici et de répondre à vos questions.

J'ai envoyé un email au président et j'ai dit dans cet email que ces réunions sont très importantes pour moi, et c'est la vérité.

En ce qui concerne cette cartographie dont vous parlez, nous avons un calendrier que nous établissons au moins avec un mois d'avance pour établir quels sont les différents sujets à traiter et quand.

Je vais m’assurer donc que Tom Dale et que les autres membres soient au courant de ce calendrier. Nous devrions faire un meilleur travail pour rendre ce calendrier public, afin que vous soyez au courant.

Ce serait utile pour tous les autres groupes, afin que le GAC soit plus disponible, et pour que nous puissions accueillir cette participation du GAC.

Nous devons donc mieux communiquer ce calendrier que nous établissons déjà.

En ce qui concerne les candidatures communautaires, il y a eu des discussions, dans ce que nous appelons la piste de travail numéro 3 par rapport à cette question des candidatures communautaires.

Je pense que le GAC pourrait nous aider, en plus des gens, en plus du document que nous avons, de l’étude européenne qui a été faite en ce sens. Ce serait très utile pour nous d’avoir des commentaires du GAC par rapport à la valeur de ces candidatures communautaires pour les membres du GAC. Nous avons donc donné une préférence aux candidatures communautaires. Et pourquoi cette valeur est importante pour le GAC et pour d’autres membres de la communauté.

Il semblerait que ce qui manque dans nos discussions jusqu'à présent, c'est le fait de rappeler aux gens qui sont nouveaux dans ce processus pourquoi nous avons accordé une telle valeur aux candidatures communautaires, et nous assurer que les communautés puissent avoir une opportunité d'obtenir les domaines qui correspondent à leur communauté.

Je suis sûr que cela figure dans des résolutions ou dans des communiqués du GAC, et peut-être que c'est aussi facile que de combiner tous ces documents dans un seul rapport pour rappeler aux gens qui sont nouveaux dans ce processus pourquoi nous accordons une telle importance aux candidatures communautaires.

Établir un tel document serait très utile.

Le représentant du GAC de l'Iran, dont j'apprécie énormément la contribution parce qu'il est présent à tous les appels et il est extrêmement actif, le représentant donc de l'Iran a parlé justement de la possibilité de... A parlé de la question du premier venu/premier servi, il nous a donné son point de vue, et nous aimerions également entendre l'avis des autres membres du GAC pour savoir quelle serait la meilleure procédure à suivre, à savoir premier arrivé/premier servi ou processus permanent. Ce serait très utile d'avoir l'avis des autres membres du GAC.

THOMAS SCHNEIDER: L'Iran ?

IRAN: Merci Jeff, merci Thomas.

Ce que nous pourrions faire, si les autres membres du GAC soutiennent ce que je vais proposer, les co-présidents ont des réunions communes et en plus il y a des réunions de suivi, ce serait intéressant de pouvoir établir un rapport. Pardon, ces réunions entre les co-présidents donnent lieu à un rapport. Est-ce qu'on pourrait, si possible, avoir accès à ce rapport ? Pour que les gens qui n'ont pas le temps de participer aux discussions puissent être au courant de ce qu'il se passe pendant les réunions du groupe.

Et peut-être qu'en lisant ce rapport ils seront encouragés à participer.

En ce qui concerne la piste de travail numéro 3, qui concerne des activités qui sont intéressantes pour le GAC, et la plupart du temps du travail l'autre jour a été consacré à la piste de travail numéro 3 qui fait énormément référence aux avis du GAC.

Donc c'est une demande que je fais à Avri ou à Jeff, considérer la possibilité de partager ce rapport que vous établissez à la fin de

chaque réunion, partager donc ce rapport avec les membres du GAC.

Et encore une fois merci beaucoup à Tom qui participe de manière significative pour faire un suivi des différents sujets qui sont abordés dans le travail du groupe.

Nous apprécierons donc que ce rapport puisse être partagé aux membres du GAC.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci beaucoup Jeff de nous avoir expliqué comment vous travaillez.

Et j'espère qu'on pourra profiter de calendrier que vous faites pour mieux participer.

Ensuite, en ce qui concerne les candidatures communautaires, nous espérons pouvoir établir un document par rapport à la priorité que nous accordons à ces candidatures communautaires. Et nous essayerons d'inclure dans ce document que le GAC a fait valoir pour insister sur l'importance de ce type de candidatures.

Je serais ravi de faire cela pour vous. Je ne pourrais pas le faire jusqu'à la fin du mois de juillet parce qu'après Johannesburg je pars en vacances, mais je serais ravi de le faire quand même. Je ne sais pas si cela correspond aux délais auxquels vous vous attendez, mais bon je mets ça sur ma liste de travail.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup Mark. Maintenant, je cède la parole au représentant de la Suisse.

SUISSE: Merci beaucoup, je m'appelle Jorge Cancio.

Pendant ce débat sur la manière dont nous pouvons nous organiser, je pense qu'il faudrait essayer de structurer quelque chose sur la base des thèmes qui sont déjà disponibles. C'est quelque chose que nous avons déjà proposé lors des dernières réunions.

Mais il me semble qu'il faudrait avoir ou établir une certaine coordination de la part de l'équipe de direction pour pouvoir avancer sur cette voie.

Pour revenir à ce que Jeff disait, je veux vous remercier de votre participation. Je crois que c'est la première fois qu'il participe à ces séances. Je crois que dans les bulletins électroniques nous

avons des sources d'information, mais il faut aussi faire remarquer que les membres du GAC ont des difficultés à participer de manière active au travail d'un PDP parce qu'il y a beaucoup d'équipes de conceptions, il y a beaucoup de pistes de travail, et nous, nous avons normalement un membre du GAC qui s'occupe du GAC et de l'ICANN, et cela représente peut-être 1% de ce que nous faisons. Il y a tout un ensemble de personnes qui ne peuvent pas participer à ce travail du GAC.

Donc nous couvrons non seulement le travail concernant les PDP, mais aussi tout ce qui arrive dans le cadre de l'ICANN.

Il se pourrait peut-être que le groupe de travail du PDP, ou le personnel, ait une participation plus proactive par rapport au GAC en particulier, tenant compte de cette caractéristique que nous présentons en tant que fonctionnaires gouvernementaux.

Pour que vous ayez une idée de la manière dont cela pourrait se passer, nous avons réussi à présenter nos commentaires et à collaborer avec la communauté pendant le commentaire de la communauté numéro 1 et numéro 2, qui avaient été préparés par Jeff et par Avri, ainsi que par le groupe de travail du PDP. Mais nous ne savons pas ce qu'il s'est passé ensuite.

Nous ne pouvons pas participer à toutes les pistes de travail et faire tous le suivi. Nous ne pouvons pas participer à toutes les téléconférences et redire ce qui a déjà été dit. Il faudrait donc,

me semble-t-il tenir compte de cette différence culturelle, pour ainsi dire, sur ce travail du groupe de travail du PDP qui compte sur le soutien du personnel, qui est très compétent, pour qu'ils collaborent avec nous de manière proactive en ce qui concerne les commentaires du CC1, du CC2, pour qu'il y ait des questions de suivi.

Cela doit être présenté au GAC dans l'ensemble, parce qu'à l'exception de notre cher Kavouss, il n'y a personne au GAC qui participe dans ces appels.

Voilà, premier commentaire donc ; nous devrions donc recevoir des commentaires, et il faudrait qu'il y ait des échanges avec le groupe de travail du PDP.

Deuxième commentaire, chaque fois qu'il y aura des questions liées au GAC, ou concernant le GAC, et Kavouss a fait référence à cela et à d'autres débats sur la piste de travail 1 et sur la piste de travail 2, il y a beaucoup de questions concernant le GAC. Nous serions très heureux de recevoir tous les commentaires du groupe de travail du PDP et des communications ou des commentaires concis, clairs, nous permettant de répondre de manière spécifique à des questions spécifiques.

Nous appartenons à des gouvernements, nous avons des procédures qui prennent du temps, et nous avons des ressources limitées. Nous allons donc tous pouvoir travailler

pendant les périodes de consultations, et nous pourrons parvenir à un consensus, où nous pourrons recueillir tous nos commentaires pour pouvoir répondre à ces questions, afin d'éviter les surprises ou afin d'éviter des opinions complètement différentes. Tout simplement parce que ceux qui participent de manière active aux appels ne savaient pas ou n'étaient pas au courant de nos opinions. Parce qu'ils ne connaissent pas les opinions ou les histoires ou la manière dont les gouvernements comprennent ces différentes questions.

Je vais m'arrêter ici dans mon commentaire, mais je répète : des commentaires sur notre propre contribution et des questions proactives concernant des questions qui sont importantes pour les gouvernements qui devraient être présentées au GAC.

Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci beaucoup au représentant de la Suisse. Je sais qu'il est encore tôt, nous avons eu hier une journée intense, mais c'est l'occasion pendant cette réunion pour que nous échangions nos points de vue sur ces points qui apparaissent là et pour que vous participiez de manière active à ce débat.

Merci à la représentante de l'Afrique du Sud de le faire.

AFRIQUE DU SUD:

Merci beaucoup. Je serai brève.

Je crois que le représentant de la Suisse a exprimé la plupart des points que je voulais présenter concernant les défis que nous devons relever dans ce groupe. Je ne veux pas répéter tout cela.

Je voulais aussi faire ressortir des points que Jeff avait aussi signalés quant à la participation de la communauté. À mon avis, la principale préoccupation est la suivante, et j'espère qu'on pourra s'en occuper. Il y a certains pays où ces organisations basées sur la communauté sont bien établies. Mais dans les pays en développement, il y a des difficultés.

Je me demande si l'on pourrait encourager cette participation grâce à une stratégie plus vaste, une stratégie de diffusion plus vaste pour s'assurer que tous ceux qui seront pour le développement puissent y participer et que cela ne soit pas biaisé par les points de vue d'un groupe spécifique, qu'il n'y ait pas de biais dans cette discussion.

Il y a des initiatives ou des efforts à faire pour pouvoir assurer cela. Une liste de diffusion qui serait plus inclusive et qui rendrait plus facile ce processus.

Je voudrais aussi ajouter que ce serait important de compter sur cette approche et que ce serait très utile d'avoir une vision aussi inclusive que possible. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: L'Indonésie et ensuite l'Iran.

INDONESIE :

Merci Thomas.

Quant à la participation du GAC, il me semble que le point le plus important concerne les politiques qui sont établies tenant compte non seulement de l'intérêt public mondial, mais aussi l'intérêt public dans chaque pays. Parce qu'il peut arriver que l'intérêt public mondial ne soit pas aligné sur l'intérêt particulier d'un pays.

Cela a fait l'objet d'une discussion hier, et nous avons débattu cela avec Jeff Neuman, et je sais que c'est l'une des tâches les plus difficiles pour lui.

Il y a deux points dont il faut tenir compte. D'une part l'intérêt des pays ou des gouvernements et d'autre part l'intérêt mondial.

Par exemple, un exemple de ceci serait l'emploi des caractères géographiques qui sont utilisés dans chaque pays, mais ils doivent respecter aussi la norme ISO 3166. Et pour cas particulier, dans certaines circonstances, ceci est considéré comme un actif d'un pays, mais dans certaines circonstances,

cet actif est utilisé par quelqu'un d'autre. C'est ce qui s'est passé par exemple dans le cas de .AMAZONE où l'on a utilisé justement l'actif d'un pays.

Deuxièmement, il peut arriver que ce caractère ou ce mot puisse être utilisé par un autre nom de domaine qui ne soit pas approprié pour l'Indonésie. En Indonésie, il y a un intérêt national qui concerne certains sites web qui ne sont pas acceptables en Indonésie. Par exemple [.PORN], parce que cela est lié à la pornographie.

Ce ne serait pas bien donc d'utiliser cela pour un domaine de premier niveau. Il faut tenir compte de cela.

Il faut voir comment l'intérêt public mondial et l'intérêt d'un pays en particulier sont alignés et que l'on en tienne compte.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup, maintenant l'Iran.

IRAN : Merci Thomas. Je voulais parler de ce que Jorge a dit. Chaque fois que je participe à une réunion, et qu'une question concernant le GAC est soulevée, il rappelle qu'il s'agit de l'avis du GAC et qu'il faut tenir compte de cet avis. Et il y a toujours,

tous les thèmes sont disponibles lorsque l'on vient aux discussions.

On a dit aussi qu'il n'y a pas suffisamment de participation gouvernementale.

Donc monsieur le président, quel est votre avis ? Vous pourriez peut-être demander aux membres de se porter volontaires pour chacune des pistes de travail, et qu'ils se préparent pour la réunion commune qui a lieu.

Ce serait vraiment très utile pour qu'il y ait des représentants qui soient responsables de la piste 1, de la piste 2, de la piste 3 et ainsi de suite.

Et il faudrait aussi qu'ils puissent participer au groupe principal et qu'ils puissent réfléchir sur la question et communiquer avec les membres du GAC sur la liste et avoir leurs opinions.

Voilà la participation dont nous avons besoin.

Enfin, je voudrais remercier sincèrement Jeff et Avri de ce travail actif, de cette attitude active, de ce travail constructif et de ce travail dévoué, cette attitude dévouée, et les discussions très dynamiques qu'ils ont menées, et de leur disponibilité.

Et rappeler à tout le monde qu'il y a l'avis du GAC.

Il faut soulever une question. Si on se tait, personne ne répond, personne ne s’y intéressera, à moins que nous-mêmes nous exprimions nos points de vu. Il faut que nous soyons très attentifs à cela.

Je vous remercie les deux co-présidents, de leurs efforts et de leur collaboration.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup l’Iran. Il n’y a plus de commentaires ? Plus de questions ?

Vous pouvez exprimer vos points de vue sur le débat tenu hier concernant les noms géographiques.

Pour votre information, cette discussion se poursuivra demain après-midi. Il y aura une séance plus longue. Nous espérons que vous pourrez y participer de manière active.

Donc maintenant le représentant de la Suisse.

SUISSE : Merci beaucoup monsieur le président. Je m’appelle Jorge Canio.

Quant aux noms géographiques, je voudrais que nous revoyions un courriel qui a été envoyé dans la liste de diffusion du GAC où j’essayais de résumer nos points de vue, nos idées par rapport à

ce thème et par rapport aux discussions que nous menons à bout.

Je vais donc faire référence à ce courriel qui, à cause de mon anglais limité, j'ai rédigé pour essayer de faire un résumé de tous les thèmes que nous avons abordés dans la séance d'hier et dans la séance communautaire.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Les États-Unis maintenant.

ÉTATS-UNIS : Merci beaucoup, merci Jorge d'avoir partagé vos points de vue. Mais je veux dire que ce n'est pas nos points de vue. Ce n'est pas le point de vue de tous les représentants du GAC.

Je voulais juste clarifier ce petit point.

THOMAS SCHNEIDER: Je crois qu'il a présenté ses points de vue en tant que membre. Est-ce qu'il y a eu d'autres commentaires ou d'autres questions ? Oui, Jeff ?

JEFF NEUMAN : Je sais que cela vous semblera un peu inhabituel que je lève la main...

THOMAS SCHNEIDER: Bon, le GAC est ouvert, donc pas de problème à ce que vous leviez la main et que vous demandiez à avoir la parole.

JEFF NEUMAN : Merci. Je voudrais demander à toutes les personnes ici présentes, puisque nous avons une séance demain, je voudrais vous demander ce qui accorderait de la valeur à cette séance demain ? De quoi voudriez-vous parler demain et comment nous pouvons rendre cette séance utile pour le GAC.

THOMAS SCHNEIDER: Merci de cette question qui est vraiment constructive. 7

Alors, je dis aux membres du GAC d'exprimer librement leurs opinions. Comme vous savez, les modérateurs ont proposé un certain temps, un créneau ouvert pour pouvoir poser des questions ou donner des commentaires. Je crois que c'est entre 9 h et 12 h, et de 2 h à 5 h de l'après-midi, ce qui n'est pas facile pour nous, parce que nous sommes toujours dans des réunions, mais je voulais faire ce petit commentaire.

Les États-Unis et ensuite la Suisse.

ÉTATS-UNIS :

Merci. Je réponds en partie aux présentations ou aux opinions préliminaires du gouvernement suisse et sur la base des conversations tenues hier.

Je pense toujours que malgré ce qui a été affirmé hier, il y a ce sentiment que ce que l'on propose, lorsque l'on parlait de la proposition du prête-nom, c'est une proposition. Et pour que ce soit clair en particulier pour Jeff, je veux encore une fois dire qu'il ne s'agit pas d'une proposition telle que je le comprends.

Nous devrions tenir compte de cela comme d'une occasion pour tenir une discussion.

Il est clair que nous ne sommes pas tous alignés sur la même voix. Pour être sincère, j'ai quelques difficultés à voir ceci comme une occasion positive.

Cette séance intercommunautaire telle qu'elle a été organisée peut être améliorée. Et j'apprécie la valeur de cette séance en tant que gouvernement parce que nous avons des difficultés à participer aux séances des PDP. Donc je remercie de cette occasion qui nous a été fournie en tant que gouvernement de participer d'une manière qui ne répond pas à la norme classique. Donc je veux exprimer ma reconnaissance.

THOMAS SCHNEIDER: Merci les États-Unis. Je pense que vous venez de soulever un point important. Il s'agit des processus qui viennent d'apparaître, cette tentative de dialogues intercommunautaires est un effort important pour nous engager sur la voie que nous voulons tous utiliser. Quand les choses ne fonctionnent pas comme nous voulons qu'elles le fassent – il me semble que j'ai aidé d'apporter une aide constructive pour que ces processus soient aussi interactifs et que la visée soit si intercommunautaire que possible.

Le GAC a été vraiment présent pendant la réunion d'hier, il y a eu un dialogue et des discussions très intenses. Nous devons donc tirer profit de ces occasions qui nous sont fournies pour ce dialogue, parce que c'est le seul moyen de faire fonctionner le modèle.

Si nous n'échangeons pas entre nous, nous ne trouverons pas les solutions nécessaires pour répondre à l'intérêt général.

Ces occasions ne sont peut-être pas parfaites, mais nous devons, chaque fois que nous pourrons le faire, participer au dialogue.

Un autre commentaire, pardon la Suisse, j'avais oublié. Et puis les Pays-Bas, et le Royaume-Uni.

SUISSE :

Merci. Jorge Cancio.

Bien sûr, nous ne pourrions qu'exprimer notre accord pour le dialogue.

Personnellement je me sens très fier d'avoir pu participer à cela. Et je crois que c'était à Helsinki que nous avons commencé dans ces échanges ouverts avec les co-présidents du groupe des PDP, des échanges qui se sont poursuivis.

Nous avons toujours donné un soutien ferme au dialogue intercommunautaire.

Il est vrai aussi que l'on peut améliorer ce dialogue intercommunautaire sur des thèmes d'un intérêt commun. Les dialogues doivent être préparés de manière conjointe.

Et c'est quelque chose qui a pu peut-être susciter des malentendus. En particulier, par rapport à ce « straw man », ce document préliminaire de l'homme de paille, du prête-nom. On a utilisé cette notion de manière intentionnelle ou pas, c'est un document de discussion. Si c'est document de discussion, c'est un cadre pour le débat.

Mais au-delà de ce que je viens de dire, et pour revenir à la question de Jeff, ce serait vraiment très utile de voir quelles ont été les questions concernant le guide de candidature 2012 quant à l'usage des noms géographiques en tant que domaines de

premier niveau. Là où on a pu travailler, où cela peut-être amélioré.

Mais pour pouvoir émettre des jugements ayant un critère de normes, il faut connaître à fond la question, il faut connaître les détails de cette question, et après avoir analysé tous ces faits, nous pourrions donc commencer une discussion sur les meilleures options, les meilleures alternatives pour résoudre les problèmes ou les questions qui seront encore à résoudre.

Je pense que cela est assez logique. Et il n'y a pas une option qui soit préférable. Nous devons nous baser sur le fait que le guide de candidature 2012 a été le résultat d'un processus de discussion très long, un processus intercommunautaire auxquels ont participé toutes les parties qui avaient un certain intérêt, où le conseil d'administration a pris les décisions finales ;

Encore une fois, je crois que pour que cela ait une certaine utilité, il faudrait évaluer ces questions, où cela a eu de bons résultats, où il faut améliorer les choses et poursuivre les débats.
Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci la Suisse. Maintenant le Royaume-Uni, et ensuite c'est le Brésil. Pardon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et puis le Brésil.

PAYS-BAS :

Thomas De Haan pour les Pays-Bas. Je crois qu'une partie de l'aspect un tout petit peu conflictuel de cette proposition ou de cette idée est la suivante. Je pense que nous, en tant que gouvernement, nous devons donner notre avis, notre conseil et évaluer les propositions concernant la politique pour l'intérêt public.

Nous n'avons pas conçu cette structure et nous n'avons pas non plus formulé, ni ne formulons directement les propositions ;

Je crois que l'une des voies possibles pour nous tirer d'affaire dans cette sensation un tout petit peu conflictuelle qui se reproduit, c'est en fait que nos principes du GAC sur les noms géographiques soient mis à jour avec le conseil que nous avons présenté dans les années précédentes, et ajouter ce que nous avons trouvé comme des points positifs du guide de candidature, pour présenter une position à jour du GAC en ce qui concerne les noms géographiques.

Nous devrions dire en ce sens là que la GNSO présente des documents concrets qui peuvent être mis en rapport avec les propositions.

Autrement, il y aura toujours cette sensation de conflit dont nous ne pouvons pas nous débarrasser, parce que nous serons

face à une proposition que nous regarderions d'une manière très critique, par suite de notre nature.

Voilà, cette fonction en tant que GAC, c'est quelque chose que nous devons, c'est une fonction, un rôle que nous devons jouer de manière plus proactive, par les principes et par l'expérience que nous avons maintenant. C'est peut-être une manière de résoudre cette situation conflictuelle.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Royaume-Uni.

ROYAUME UNI : Merci monsieur le Président. Tout d'abord, je me fais l'écho très brièvement des commentaires des États-Unis sur le document que l'on décrit comme un document « straw man » en anglais ou homme de paille. Je pense qu'en général on utilise ce nom pour les documents qui constituent une base pour la discussion, mais qui doivent être améliorés.

Je pense qu'on a peut-être erronément nommé ce document, puisqu'il a été défini comme la collecte de tous les points de vue qui avaient été exprimés pendant les séminaires web, et certains de ces commentaires seront examinés dans le groupe

intercommunautaire. Et donc je pense qu'il faut considérer cela avec le document de contexte qui avait été distribué par rapport aux discussions qui ont eu lieu au séminaire.

Je pense qu'il faut donc avoir à l'esprit ce document de contexte qui a été publié au mois d'avril.

Et je suis d'accord avec la Suisse sur le fait de dire que le guide de candidature est notre point de départ.

Si les séances intercommunautaires vont inviter des représentations pour ajuster le guide de candidature, quels seraient les fondements pour apporter ces ajustements au guide de candidature ?

Comme la Suisse l'a dit, il faut d'abord comprendre ce qui ne marche pas, ce qui ne fonctionne pas dans le guide de candidature actuel. Donc savoir ce qui ne va pas pour proposer des changements.

Et ici, je parle ouvertement, en mon propre nom. Et s'il y a des parties prenantes, y compris des gouvernements qui souhaitent étendre la protection qui figure actuellement dans le guide de candidature pour les noms géographiques, quelle en est la raison pour vouloir ce prolongement de la protection ? Et quelle serait la portée de cette protection.

J'aimerais mieux comprendre cela car je ne comprends pas tout à fait les raisons qui sont à la base de cette demande, et donc quel est le problème que nous avons en face de nous ? Pourquoi consacrons-nous tellement de temps à ceci, quel est exactement le problème, il faut définir le problème.

S'agit-il d'une confusion ? S'agit-il d'une atteinte à certains droits nationaux ?

Il faudrait définir très clairement les problèmes qui existent auxquels nous sommes confrontés, les arguments pour étendre les protections.

Le gouvernement du Royaume-Uni est satisfait avec ce qu'il y a dans le guide de candidature à l'heure actuelle, et nous ne voyons pas le besoin d'étendre la protection des noms géographiques. Nous n'avons pas exprimé notre soutien à l'idée du référentiel, et nous n'avons pas fait cela parce que nous ne voyons pas encore dans quelle mesure il faut mettre en place ce type d'ajustement. Il nous faudrait avoir d'abord une évaluation des arguments qui nous amèneraient à vouloir étendre ces protections.

Donc j'apprécie le travail que Jeff et son équipe font par rapport à cela. Il y a beaucoup de points de vue, beaucoup de commentaires, et c'est un processus très difficile ; J'apprécie énormément le travail que font Jeff et son équipe.

THOMAS SCHNEIDER: Puisqu'il est 9 h 31, nous avons notre réunion avec le conseil d'administration. Donc je demande aux intervenants qui souhaitaient prendre la parole de le faire après, à moins que ce soit vraiment urgent. Autrement, nous allons demander aux membres du conseil d'administration de nous rejoindre ici à cette table pour ne pas perdre de temps ;

Merci beaucoup de votre compréhension.

Je vois également qu'il y a des places disponibles à la première rangée de chaises. Donc je demande aux représentants de venir occuper les sièges qui sont libres ici au-devant de la salle.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]